

COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Sous la présidence de Thierry Santa, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, réuni le mardi 29 juin, a adopté une délibération du gouvernement, adopté 18 arrêtés et examiné 27 dossiers d'étrangers.

Délibération du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a habilité le président du gouvernement afin de défendre la Nouvelle-Calédonie devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie pour une affaire.

Arrêtés du gouvernement

Au visa de Thierry Santa, président du gouvernement, Gilbert Tyuïenon, vice-président du gouvernement et Christopher Gygès, membre du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a modifié les désignations au sein du Comité de commerce extérieur minier (CCEM). Frédéric Zanklan, en tant que titulaire, et Gabriel Bensimon, en tant que suppléant, remplacent Guillaume Kurek et Bernard Elie.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a désigné les membres du comité de commerce extérieur minier (CCEM) pour le mandat 2021-2023. Il s'agit, pour les représentants des exportateurs de produits miniers, de Xavier Gravelat et son suppléant Christian Taupua, et de Sébastien Lafargue et son suppléant Michel Blineau ; pour les représentants de l'industrie métallurgique, de Frédéric Zanklan et son suppléant Gabriel Bensimon.

Au visa de Gilbert Tyuïenon, vice-président du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a approuvé les tarifs de la société Air Alizé. Les tarifs horaires publics de ce transporteur, qui n'ont pas évolué depuis 2011, augmentent d'environ 17 %. Cette progression s'explique par la hausse des prix du carburant, des assurances et du fret pour l'acheminement des pièces de rechange.

Au visa de Christopher Gygès et Valentine Eurisouké, membres du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a abrogé l'arrêté du 9 mars 2021 relatif à la réglementation des prix de certains produits destinés à lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19 (gels et solutions hydroalcooliques ou désinfectants, masques, gants et savons).

Au visa d'Isabelle Champmoreau, membre du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a attribué une aide à la mise en stage pour la formation d'instituteur (30 000 francs) à 66 étudiants inscrits dans la formation « Enseigner dans le premier degré » à l'Institut de formation des maîtres de Nouvelle-Calédonie (IFMNC). Cette aide correspond aux deux périodes de stage d'observation et de pratique accompagnée dans les écoles primaires de la Nouvelle-Calédonie, que les étudiants sont tenus de suivre.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a prolongé la nomination de Carine Blanc en qualité de directrice du lycée professionnel Pétro-Attiti, à Nouméa.

Au visa de Didier Poidyaliwane, membre du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a nommé Frédéric Thomas-Dumont en qualité de chef du service éducatif de prévention et d'insertion de la direction de la Protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse, par intérim.

Au visa de Jean-Louis d'Anglebermes, membre du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a attribué deux dérogations au niveau de qualification professionnelle maritime minimum. Ces dérogations sont accordées à des marins en activité au sein de divers équipages, dans l'attente de l'examen d'une délibération. Ce texte autorisera en effet le Groupement pour l'insertion et l'évolution professionnelles (GIEP) à dispenser la nouvelle formation préparatoire aux brevets de marins adaptés à la Nouvelle-Calédonie.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a agréé trois actions de formation et de prise en charge pour des parcours individualisés de formation professionnelle continue.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a admis une entreprises au bénéfice d'une nouvelle période de prolongation de l'allocation de soutien Covid-19, pour la période de confinement de mars-avril 2021 ; et trois entreprises qui la sollicitent pour la première fois, pour la même période. Il s'agit d'entreprises qui relèvent des secteurs d'activité durablement touchés par les conséquences économiques générées par les périodes de confinement.

Au visa de Valentine Eurisouké, membre du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a agréé une entreprise de transports sanitaires terrestres basée à Bourail.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a désigné la Nouvelle-Calédonie en tant que centre de vaccination contre le virus du Covid-19, dans le cadre des journées de vaccination du 26 juin et du 17 juillet en salle d'honneur de l'hôtel de ville de Nouméa.

Au visa de Philippe Germain, membre du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a prolongé les fonctions de Manuel Ducrocq en qualité de chef du service du Parc naturel de la mer de Corail et de la pêche, par intérim.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a prolongé les fonctions de Julie-Anne Kerandel en qualité d'adjointe au chef du service du Parc naturel de la mer de Corail et de la pêche, par intérim
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a autorisé l'Institut national de recherche sur l'eau et l'atmosphère (NIWA) à mener une campagne scientifique dans le Parc naturel de la mer de Corail. Elle devrait se dérouler en juillet et permettra de déployer des systèmes de bouées de détection et de signalement de tsunamis en eaux profondes (bouées DART), pour une durée de 10 ans, près de la fosse des Nouvelles-Hébrides. Ce réseau est destiné à fournir une détection rapide et précise des tremblements de terre sous-marins dans l'océan Pacifique pouvant engendrer des tsunamis. Ces données permettront au centre d'alerte des tsunamis dans le Pacifique de renforcer les alertes pour la protection des vies et des biens des pays et territoires du Pacifique.

* *
*

Examen de dossiers de ressortissants étrangers

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a accordé dix-huit autorisations de travail et en a renouvelé neuf.

ATTRIBUTION DES SECTEURS PAR MEMBRE DU GOUVERNEMENT

Thierry Santa, président du gouvernement

Secteurs des relations extérieures et de la sécurité civile, de la promotion touristique, de la stratégie de la mise en valeur des ressources naturelles, du code minier et des comptes sociaux.

Gilbert Tyuienon, vice-président du gouvernement

Secteurs du transport, des infrastructures publiques et de la prévention routière ; du suivi du schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie NC 2025, du suivi des transferts de compétences, du règlement des problématiques minières et du suivi du Fonds Nickel.

Christopher Gygès, porte-parole du gouvernement

Secteurs de l'économie et des mesures de relance, du commerce extérieur, de la fiscalité, de l'énergie, de l'économie numérique et de l'économie de la mer, de la politique du « bien-vieillir » et de la politique de solidarité.

Isabelle Champmoreau

Secteurs de l'enseignement et du suivi des questions de l'enseignement supérieur ; du handicap, de la famille et de la lutte contre les violences intrafamiliales ; de la problématique du bien-être animal.

Yoann Lecourieux

Secteurs du budget et des finances, des assurances, du droit civil et du droit commercial, et des questions monétaires ; du suivi des grands projets et de la francophonie ; des relations avec le Congrès, les provinces et les communes de la Nouvelle-Calédonie.

Vaimu'a Muliava

Secteurs des constructions publiques, du patrimoine immobilier et des moyens, du logement et de l'urbanisme ; de la fonction publique, de la transformation numérique, de la simplification de l'administration et de l'évaluation des politiques publiques.

Didier Poidyalwane, porte-parole du gouvernement

Secteurs des affaires coutumières, de la culture et de la protection de l'enfance et de la jeunesse ; des relations avec les institutions coutumières et des questions relatives à l'identité et à la citoyenneté.

Jean-Louis d'Anglebermes

Secteurs du travail, de l'emploi, du dialogue social, de la formation et de l'insertion professionnelles, de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, du suivi du XI^e FED territorial ; des relations avec le conseil économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie.

Jean-Pierre Djaïwé

Secteurs de la jeunesse et des sports ; de la coordination et du suivi du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, de la politique de l'eau, des questions environnementales et de la météorologie.

Valentine Eurisouké

Secteurs de la coordination et de la mise en œuvre du plan Do Kamo et du service civique ; de la condition féminine.

Philippe Germain

Secteurs du développement durable ; du suivi de la gestion et de la mise en valeur du Parc naturel de la mer de Corail, des questions relatives à la recherche, à l'innovation et à l'audiovisuel.